



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 103957

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conditions de vote des Français de l'étranger lors du premier tour de l'élection présidentielle. Les modalités choisies n'ont pas permis à chacun d'exercer sereinement son droit de citoyen. Les Français de l'étranger, notamment ceux d'Amérique du Nord ont pourtant montré leur attachement à la France en se mobilisant massivement pour ce premier tour de l'élection présidentielle. L'auteur de la présente question rappelle qu'il a déjà interpellé le Gouvernement sur la décision regrettable et injustifiable de suspension du vote électronique, et avait souligné que l'augmentation des bureaux de vote ne semblait pas suffisante au regard du nombre d'inscrits supplémentaires sur les listes électorales. Il n'est pas admissible en 2017, d'organiser le vote à l'urne avec plus de deux heures d'attente dans certains endroits, notamment à Montréal, mais aussi à Toronto et ailleurs. En plus des électeurs qui ont été dissuadés de voter, certains ont finalement été empêchés de voter après une attente interminable, l'heure de clôture du bureau de vote approchant. Au-delà des très grosses difficultés de vote, sans même que rien ne soit organisé pour les femmes enceintes, nombre d'électeurs de la 1^{ère} circonscription des Français établis hors de France ont interpellé l'auteur de la présente question par mail et lors de ses permanences parlementaires pour lui faire part soit de leur radiation abusive des listes électorales, soit du rattachement arbitraire à un nouveau bureau de vote distant parfois de plus de 400 km, soit de difficultés pour établir des procurations, sans compter ceux qui se sont rendus aux bureaux de vote et ont découvert qu'ils n'étaient pas inscrits. Trois nouveaux scrutins vont se succéder, le deuxième tour de l'élection présidentielle et les deux tours de l'élection législative. Compte tenu des dysfonctionnements dans l'organisation des bureaux de vote, de la suspension du vote électronique et des délais parfois très longs d'acheminement postal pour le vote par correspondance, il convient de déployer des moyens exceptionnels afin de permettre à chacun de voter dans les meilleures conditions. Il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103957

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mai 2017](#), page 3135

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)